



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 675 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a remis des dividendes de 2,5 milliards de dollars au gouvernement du Québec pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs d'Hydro-Québec ont augmenté de 26% depuis le dégel des tarifs en 2004;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs d'Hydro-Québec pourraient augmenter de 13,5% d'ici 2020;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec est une société d'État et que de ce fait elle appartient aux Québécoises et aux Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la capacité de payer de la classe moyenne et des familles moins bien nanties se désagrège;

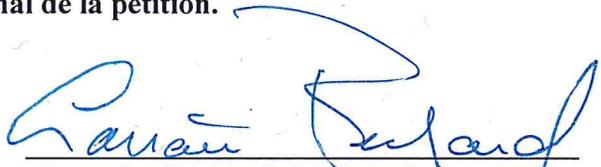
CONSIDÉRANT QUE 70 000 clients d'Hydro-Québec ont été débranchés en 2014 en date du 30 novembre, et ce, après une hausse des tarifs de 7% sur 2 ans (selon TVA nouvelles, 5 décembre 2014) ;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec se détourne de sa mission première qui est de nous fournir de l'électricité à moindre coût ;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec, à la Régie de l'énergie et à Hydro-Québec de cesser d'augmenter les tarifs résidentiels d'électricité, et ce, jusqu'en 2020.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Lorraine Richard, députée de Duplessis

09-11-2015  
Date de signature de l'extrait